

MANIFESTATIONS RELIGIEUSES

CONTRAT ANNUEL

Avec autorisation au préalable

Indice prix à la consom. 109,49

(Base 100 = 2013)

à partir du 01.01.2021

1. MANIFESTATIONS RELIGIEUSES

Avec contrat

a) Activités musicales gratuites pendant les offices et les processions	Montants (€)		
	Droits	TVA 6%	Total
☞ 1 desservant	24,82	1,49	26,31
Eglises et autres édifices ☞ 2 desservants	35,96	2,16	38,12
☞ 3 desservants et plus	47,10	2,83	49,93
Basiliques, cathédrales, collégiales	69,40	4,16	73,56

b) Activités musicales gratuites pendant les offices et les processions ainsi que les auditions musicales gratuites à l'aide d'appareils mécaniques	Montants (€)		
	Droits	TVA 6%	Total
☞ 1 desservant	31,03	1,86	32,89
Eglises et autres édifices ☞ 2 desservants	44,95	2,70	47,65
☞ 3 desservants et plus	58,88	3,53	62,41
Basiliques, cathédrales, collégiales	86,75	5,21	91,96

Exploitations temporaires

Etablissements ayant une exploitation temporaire ininterrompue de **maximum un trimestre** : 50% du tarif annuel susmentionné

Etablissements ayant une exploitation temporaire ininterrompue de **maximum un semestre** : 75% du tarif annuel susmentionné

2. Activités artistiques avec entrée payante

Tarifification en fonction du genre de la manifestation et du relevé des oeuvres exécutées.